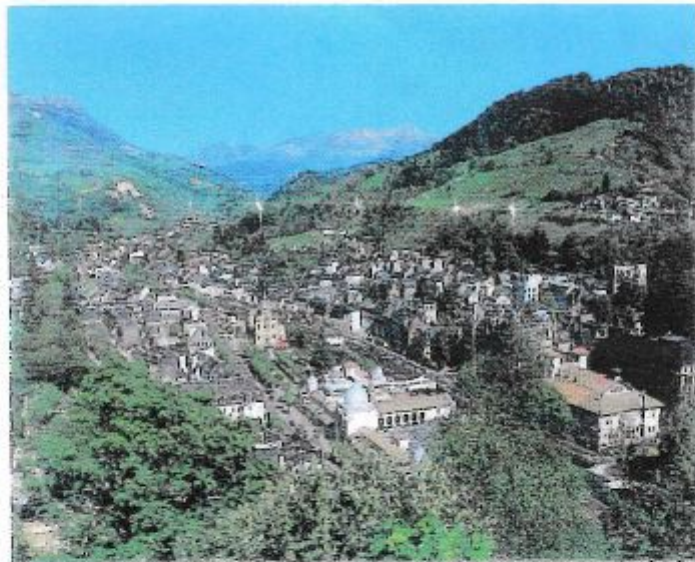




***Le Centre Communal d'Actions Sociales  
de La Bourboule***

*Complète ses actions sociales au profit des personnes en  
difficulté ou en situation de précarité*



***Comment ?***

*En réceptionnant différents matériels auprès de  
particuliers, de campings, d'hôtels, d'associations,  
d'entreprises, etc...*

*En mettant à disposition gratuitement les matériels obtenus :*

- petit mobilier*

- matériel de cuisine
- matériel informatique
- petite literie
- etc...

*en bon état de propreté et de fonctionnement*

*le C.C.A.S. veut jouer un rôle d'intermédiaire et de première réponse aux difficultés rencontrées par les demandeurs.*

- *les vêtements, chaussures, marchandises périssables ne sont pas acceptées*
- *le C.C.A.S. n'assure pas les transports*
- *les matériels sont offerts en l'état*

### **Modalités :**

- *Se rendre à la mairie ou téléphoner au 04 73 81 31 02 en laissant vos coordonnées*
- *Votre demande sera transmise au C.C.A.S. pour la valider*
- *Une personne du C.C.A.S. prendra contact avec vous pour réceptionner le matériel (pour les donateurs) ou pour présenter et donner le matériel (pour les bénéficiaires)*
- *Pour éviter un stockage trop long et encombrant, lorsqu'il n'y a pas de demandes, les matériels pourront être proposés à des associations locales ou envoyés en Cote d'Ivoire par l'intermédiaire d'une O.N.G. qui a des correspondants locaux*